



## Conditions générales d'inscription et de participation marché de voitures anciennes du Seeland

**En signant l'inscription, l'exposant accepte les "Conditions générales d'inscription et de participation aux marchés de voitures anciennes"**

### **Conditions de participation**

Toute personne capable de discernement peut y participer. L'offre des exposants comprend des articles liés aux véhicules anciens, tels que des pièces détachées, accessoires, outils, véhicules, littérature, maquettes, etc. La vente d'armes, de nourriture et de boissons est strictement interdite. Aucun véhicule (moto, voiture....) ne pourra être démarré pendant le marché. Les règles du marché Premium Classic Bikes Oldtimer contenues dans les présentes 'Conditions générales d'inscription et de participation' sont contraignantes.

### **Organisateur**

Premium Classic Bikes  
Neuenburgstrasse 42  
3282 Bargaen  
Tél.: +41 32 391 00 26  
E-Mail: [info@premium-classic-bikes.ch](mailto:info@premium-classic-bikes.ch)

### **Lieu de l'évènement**

Areal Premium Classic Bikes  
et Aare Bier AG  
Neuenburgstrasse 42  
3282 Bargaen

### **Inscription:**

Pour vous inscrire, veuillez utiliser le formulaire mis à disposition par Premium Classic Bikes ou vous inscrire en ligne sur [www.premium-classic-bikes.ch](http://www.premium-classic-bikes.ch). En envoyant l'inscription, le prestataire propose à Premium Classic Bikes de participer à l'évènement et de louer un stand correspondant. Le prestataire s'engage à accepter des modifications relatives à l'emplacement du stand au sein du salon. Des souhaits particuliers de placement peuvent être exprimés par le prestataire lors de l'inscription sans qu'il y ait pour autant un droit à un placement particulier. Les inscriptions sous réserve ne sont pas considérées comme une offre et ne seront pas prises en compte. L'inscription dans le formulaire d'inscription doit être faite correctement et en caractères clairement lisibles. Les conséquences d'une inscription non remplie correctement sont à la charge du fournisseur. En envoyant son inscription, le soumissionnaire accepte les 'Conditions générales d'inscription et de participation au 1er OTM du Seeland dans leur version actuelle.

### **Frais de stand**

Les frais de stand sont fixés lors de l'inscription.

### **Modalités de paiement**

Les frais de stand sont dus 30 jours après l'émission de la facture. Si le virement n'arrive pas sur le compte bancaire à la date indiquée, l'organisateur se réserve le droit de céder l'emplacement du stand à un tiers sans autre préavis. En cas de non-présentation, vous ne pourrez pas prétendre au remboursement des frais de stand payés.

### **Rejet/Places limitées**

Si les "Conditions générales d'inscription et de participation" ne sont pas respectées, l'organisateur peut refuser des inscriptions. La participation au marché de voitures anciennes n'est accordée qu'après confirmation de Premium Classic Bikes. L'organisateur se réserve le droit d'exclure des exposants de la manifestation sans indication de motifs.

### **Halle/Éclairage**

Tous les exposants bénéficient d'une place couverte dans la halle qui est fermée à clé pendant la nuit. Il y a un éclairage de base discret dans toute la halle. Chaque exposant est responsable de s'assurer que ses articles exposés sont suffisamment éclairés. Il y a des parois en tôle de fer pour les stands muraux, qui peuvent être équipés d'aimants. Il est strictement interdit de fumer dans la halle en tout temps.

### **Place de parking**

Chaque exposant bénéficie d'une place de parking accessible avec une remorque. Les instructions du préposé au stationnement doivent être suivies à la lettre.

### **Restauration**

Restaurant de festival avec grillades et croustillants de poisson, stand de bière, fête avec concert et Bar.

### **Attribution des stands**

L'attribution des stands est effectuée par l'organisateur.

### **Montage/Démontage de stands**

Les délais de montage et de démontage des stands sont réglés lors de l'inscription.

### **Horaires d'ouverture**

Les horaires d'ouverture sont réglementés lors de l'inscription. Le début est fixe. Les exposants peuvent toutefois fermer leur stand un peu plus tôt. L'exposant est responsable du bouclage de son stand.

### **Nettoyage**

Le stand doit être restitué propre et en parfait état. Avant de quitter le stand, un contrôle devra être effectué par l'organisateur.

### **Surveillance**

Après sa fermeture, la halle ne sera pas placée sous surveillance pendant la nuit.

### **Responsabilité**

Chaque exposant est responsable de son stand et de sa marchandise. De même, l'exposant est responsable en cas de contamination et de détériorations. L'exposant est également responsable des accidents causés par lui-même, par ses collaborateurs ou par ses aides.

### **Hébergement**

Les nuitées sur place ne sont autorisées qu'avec l'accord de l'organisateur.

### **Disposition finales/Droit à l'image et au son**

Premium Classic Bikes se réserve le droit d'enregistrer l'événement en image et en son, ou de le faire enregistrer par des tiers et d'exploiter les séquences enregistrées. Les droits d'exploitation des images, même si des personnes individuelles peuvent y être reconnues, appartiennent entièrement à Premium Classic Bikes. Le prestataire accepte que les photographies et enregistrements créés par lui-même, ses collaborateurs ou d'autres personnes engagées, lors du marché de voitures anciennes du Seeland, soient utilisés gratuitement par Premium Classic Bikes, sous une forme inchangée ou modifiée, à des fins propres de presse et de marketing (également commerciales), sans aucune restriction spatiale ou temporelle d'utilisation et qu'ils peuvent être transmis à des tiers pour une utilisation non commerciale. Le prestataire s'engage à en informer ses collaborateurs et toutes les personnes concernées.

### **Lieu de juridiction**

Le for juridique pour toutes les parties est le tribunal régional du Jura bernois-Seeland.